



HAL
open science

Des gardiens des esprits au Togo et des médiums en France : une activité (presque) invisible

Mahamondou N'Djambara

► To cite this version:

Mahamondou N'Djambara. Des gardiens des esprits au Togo et des médiums en France : une activité (presque) invisible. XIVe Journées Internationales de Sociologie du Travail. Les marges du Travail et de l'Emploi : formes, enjeux, processus., Jun 2014, Lille, France. hal-01017749

HAL Id: hal-01017749

<https://hal.science/hal-01017749>

Submitted on 3 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

14ÈME JOURNÉES INTERNATIONALES DE SOCIOLOGIE DU TRAVAIL DU 17 AU 19 JUIN
2014 À L'UNIVERSITÉ DE LILLE1.

*LES MARGES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI : FORMES, ENJEUX,
PROCESSUS.*

ATELIER 9, SESSION B

PROPOSITION DE COMMUNICATION

*Des gardiens des esprits au Togo et des médiums en France : une activité
(presque) invisible.*

Par : Mahamondou N'DJAMBARA
Institut de Sociologie et Anthropologie
UNIVERSITÉ DE LILLE 1
mndjambara@yahoo.fr

Résumé :

Dans la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF), il est difficile de trouver une classification réservée aux arts divinatoires. Ils n'ont non plus une reconnaissance officielle au Togo. Normal. Ils sont du ressort de l'irrationnel, non scientifiques. Et pourtant les chiffres sont éloquentes : trois siècles après, l'obscurantisme serait loin d'être vaincu.

Mots-clés :

Arts divinatoires – Travail – Marge – Irrationnel – Rationalité scientifique –
Modernité – INAD – France – Togo.

Des gardiens des esprits au Togo et des médiums en France : une activité (presque) invisible.

Par : Mahamondou N'DJAMBARA
Institut de Sociologie et Anthropologie
UNIVERSITÉ DE LILLE 1
mndjambara@yahoo.fr

1. Introduction

Lorsqu'on pense aux activités liées aux arts divinatoires, on voit souvent l'Afrique ou d'une manière générale les pays du Sud, où ni l'Église, ni l'Islam et encore moins la Science n'ont réussi à éloigner les croyances aux esprits des morts, des arbres, des astres, des animaux, etc. Et pourtant ce « monde de pensée » (Douglas, 2004) n'est pas propre aux pays du Sud. Toutes les nations ont connu et connaissent encore des croyances qui engendrent des formes d'activités diverses dont certaines se professionnalisent de plus en plus, quoique souvent vues comme étant en marge des normes dominantes de l'emploi. Au Togo, les activités de maraboutage sont fréquentes et investissent tous les domaines de la vie : religieuse bien sûr, mais aussi professionnelle, familiale, scolaire, politique, juridique, etc. Pour des motifs aussi divers que variés, les *tiyou*, *bokono*, *alfa*, *karamo(ko)*, *djiba* ... sont consultés. Il arrive même que leurs « produits » soient exportés vers l'extérieur ou qu'ils se délocalisent, notamment en Europe, pour s'y installer (Kuczynski, 2002). En France, environ 20% des femmes et 10 % des hommes consulteraient chaque année des médiums. En 2012, plus de 100.000 cabinets de voyance auraient été répertoriés et entre 1994 et 2011, les consultations à caractère divinatoires seraient passées de 8 à environ 15 millions (Nébias et Vignoli, 2012). Il s'agit pour la plupart de professionnels, commerçants et même des traders. Cela constituerait un marché d'environ 3 milliards d'euros (FranceSoir, 2010). Chiffres assez surprenant au pays de Descartes et paradoxe d'un métier qui n'est toujours pas considéré comme tel. On aura du mal à trouver par exemple sa classification dans la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF). Il va falloir aller chercher dans « *Autres activités pour la santé humaine* », et encore ce n'est qu'une approximation. Au-delà des questions de légalité, de légitimité ou de reconnaissance, c'est surtout le caractère de ce métier qui donne à voir un autre aspect des catégories de pensée de la société togolaise et française que je compte interroger à partir de la description d'un cas de consultation au *Tiyou* que j'ai suivi en 2009 sur le terrain de ma thèse de doctorat en sociologie/anthropologie, et de l'analyse de la situation des arts divinatoires en France. L'argumentation débute sur une mise au point de la perception du travail (point 2) ; j'expose ensuite le cas de la consultation de Kpanti (point 3) ; puis j'en viens au processus de

marginalisation des arts divinatoires (point 4) pour conclure enfin sur leurs enjeux (point 5).

2. Un travail sans salaire ou qui ne génère pas d'argent n'en serait pas un !.

Qu'est-ce donc que le travail ? Dans le champ d'analyse des sociétés humaines, le travail est l'un des principes qu'on pourrait qualifier de trans-historique et de trans-culturel, en ce sens qu'il transcende les époques et les cultures. Toutes les sociétés ont connu, connaissent et connaîtront le travail, c'est le rapport que les unes et les autres entretiennent avec ce phénomène qui mérite attention. Voici l'extrait d'une conversation entre un salarié d'une Association de Solidarité Internationale et un paysan membre d'un groupement de producteur à Bokokopé, un petit village du Togo :

- « — Demain c'est le 1er mai ? Oui, mais pourquoi tu parles de ça ?
— Haï !, parce que demain on ne pourra pas se rencontrer, demain c'est férié, on ne travaille pas. Et après c'est le weekend. Je vous propose donc lundi prochain, qu'en pensez-vous ?
— [rire] Eh ! Ça c'est pour les travailleurs !, Nous, nous sommes des paysans, ça ne nous concerne pas. Tu sais, si tu ne viens pas demain, nous, nous irons quand même au champ. Pour nous je pense que ça ne change pas grand-chose, c'est comme le weekend dont tu parles, weekend ou pas weekend, moi je suis dans mon champ, sauf quelques dimanches bien sûr, donc c'est à toi de voir.
— Bon ! Je vais venir après demain, samedi. C'est bon ?
— Oui, nous t'attendrons ici même »¹.

Il s'agit d'une interaction qui a eu lieu le jeudi 30 avril 2009. Vipro est l'un des techniciens d'une association de développement qui accompagne les migrants de Bokokopé sur un projet d'élevage. Il était question de revenir le lendemain pour poursuivre et trancher la question sur le type de porcherie et surtout l'endroit précis où elle devrait être implantée. Sujet important donc. Seulement, effectivement, en 2009, la fête du 1er mai, la « Fête du travailleur » comme on l'appelle communément, tombait un vendredi. C'est une journée fériée, avec le défilé traditionnel des différents corps de métiers, des syndicats, etc. et surtout l'inévitable pique-nique dans une ambiance festive. On peut comprendre l'embarras de Vipro, surtout que toute l'équipe de l'association de développement s'est organisée et a prévu des activités commémoratives. Il n'était pas question de rater ça !

Mais, ce qui est intéressant dans cette situation, ce n'est pas tant le fait que Vipro passe à côté d'une occasion festive, c'est plutôt la représentation que les uns et les autres se font de la journée du 1er mai et par ricochet de la notion de travail. Les paysans semblent dire que leur activités champêtres n'étaient pas du travail et que de ce fait les « travailleurs » c'étaient les autres, c'est-à-dire des gens comme Vipro et ses collègues employés par une

¹ Note de terrain, Bokokopé, avril 2009.

Organisation, mais aussi tous ceux qui ont une rémunération financière plus ou moins fixe en contre partie de leur activité. Ont-ils des raisons de le penser ? Rappelons par la même occasion le sens de la fête du 1er mai ? Que commémore-t-elle ?

Le but ici n'est pas de faire l'historique complet de cette fête, mais de comprendre son origine et de clarifier, pour mon propos, le style de pensée qu'elle porte. Pour simplifier, on sait qu'à l'origine cette journée a été instaurée pour commémorer les combats de la lutte ouvrière, que ce soit aux États-Unis, en France où tout semble avoir commencé, ou dans tous les pays qui ont adopté cette manifestation. Les dates de célébration varient d'un État à l'autre du fait, par exemple, de la distinction faite aux États-Unis entre la fête du travail, *labor day* (1er lundi de septembre) et la fête des travailleurs (1er mai). La date du 1er mai est la plus retenue au monde. Elle correspond à la date à laquelle une grève générale a été lancée par des syndicalistes américains en 1886 pour réclamer l'instauration d'une journée de travail de huit heures. Pourquoi précisément le 1er mai ? Parce qu'aux États-Unis, les contrats des travailleurs prenaient fin le 30 avril et qu'ils devaient parfois déménager pour entamer un autre (d'où *moving day*) contrat le 1er mai suivant. En France c'est 1889, lors de la 2ème Internationale socialiste, à l'occasion du Centenaire de la Révolution et de l'exposition universelle, que la décision a été prise sous l'impulsion de Jules Guesde et de Raymond Lavigne : on fixa le 1er mai comme jour de manifestation en vue de l'obtention de la réduction du temps de travail hebdomadaire à 48 heures. Depuis lors, cette manifestation est entrée dans la tradition et a été exportée dans les colonies (Cissé, 2013; Donald, 2012; Larivière, 1975; Rfi, 2013; Souza, 2013). Au Togo, ancienne colonie française, cette tradition a toujours été respectée, aussi bien comme journée de lutte ouvrière qu'en tant qu'instrument politique. Non seulement le 1er mai est férié au Togo, mais il est l'occasion de grandes manifestations. Sous le régime Eyadema, celui du parti unique notamment, cela a été une occasion de manifestation de soutien au timonier national, à qui on attribuait le titre de « premier travailleur togolais » (Koffi, 1999), ce qui est un populisme bien sûr, d'autant plus que celui qui mériterait vraiment ce titre serait probablement l'*homo faber* (Nougier, 1962: 14).

L'image du travail qui en ressort, que ce soit aux États-Unis, en France ou au Togo, est bien celle du travail salarié, un travail qui suppose un patron et un employé en lutte perpétuelle entre eux. Dans ce contexte, les paysans de Bokokopé ont sans doute raison de ne pas se sentir appartenir à cette catégorie sociale². Mais est-ce à dire que ces paysans ne travaillent pas ? Koubo, le voisin immédiat du chef du village, m'a dit un jour « ici à Bokokopé on travaille dur ! Du fait qu'on doit donner une part des récoltes aux propriétaires terriens, on se doit de multiplier les terres. Mais le travail

² Dans la propagande autour de l'authenticité, il est vrai que le Général Président n'arrêtait pas de répéter à l'occasion « la terre ne trompe jamais ! », une variante du slogan vichyste « la terre ne ment pas ». Il a également fait la promotion des coopératives agricoles et de la mécanisation de l'agriculture. Mais l'image du travail réellement mise en scène restait le « travail de bureau » comme disent les paysans togolais.

reste moins pénible ici qu'au village où la terre est plus dure ». Ils sont d'ailleurs nombreux à parler de leurs activités champêtres en usant du mot *toumiyé*³ qu'on peut traduire par « travail ». La mythologie dite *kabyè*¹ et ses rites, accorde une place prépondérante aux activités de production (agriculture, chasse) dans la construction sociale de l'initié. Ces activités sont plus liées aux notions de courage, de résistance et d'entraide, plutôt qu'à une éventuelle prestation forcément rémunérée ou *rémunérable*. Ou plutôt si, il y en a une, celle qui garantit la capacité de se nourrir, de nourrir sa famille, de subvenir à ses besoins les plus essentiels et d'apporter son soutien à ceux qui en ont besoin, un travail qui a une valeur d'usage. Mais ceci n'intéresse pas le travail du 1er mai. Pour ce dernier, seule compte la valeur marchande du travail, en d'autres termes la quantité de travail rémunéré. Par contre, le travail qui n'est pas rémunéré, même s'il est utile à l'homme, ne compte pas. Le problème est donc le fait de percevoir le travail comme un bien extérieur à l'homme, qu'on peut acheter ou vendre. L'inquiétude autour d'une journée « sans travail » peut ainsi se comprendre. D'autant plus que l'employeur cherchant à tout prix à payer le moins cher possible le travail afin de gagner plus, les travailleurs doivent se battre pour vendre aussi le plus cher possible leur force de travail.

Le travail rémunéré, les migrants de Bokokopé le connaissent. En dehors des champs qu'ils cultivent, ils s'adonnent aussi à ce qu'on appelle *métayage* dans le village, c'est-à-dire le fait qu'ils travaillent dans les champs d'une tierce personne en contrepartie d'argent. Les deux parties discutent et conviennent du prix à fixer. Mais, pour beaucoup de migrants, ils pensent qu'ils rendent service à ces propriétaires de champs qui sont d'ailleurs les propriétaires des terres sur lesquelles ils vivent. Selon eux, comme me le confiait Koubo, « le travail n'a pas de prix, et je ne pense pas avoir été payé pour ce que j'ai fait dans un champ depuis que je suis ici, il m'arrive même de ne rien prendre, ou de prendre l'argent mais faire le travail à moitié parce que dépassé par l'ampleur de la tâche, et quand cela arrive, le propriétaire me dit qu'il comprend, mais il y en a qui s'énervent. Le problème, c'est que si nous cherchons à prendre de l'argent pour tout le travail que nous faisons, nous risquons de perdre certaines amitiés ». Il n'a peut-être pas de prix, mais le travail a un coût, lui répondront les économistes. Et comme le dirait James Scott⁴, « *sécurité avant tout* » (Scott, 2013: 328), peut-être que les migrants de Bokokopé préfèrent s'assurer de leur mieux-vivre que de maximiser le profit. Voici d'ailleurs comment Charles Piot de Duke University aux États-Unis résume le style de pensée *kabyè* en ce qui concerne le travail : « En tant qu'enfant, de façon congruente avec sa nature androgyne, le petit garçon participe aux travaux des deux sexes : il accompagne son père aux champs, aide sa mère dans les tâches domestiques (cuisiner, aller chercher l'eau du puits, etc.). Mais tout

³ Lire « toumiyé ».

⁴ James Scott dégage deux principes qui permettent de comprendre l'économie paysanne : la norme de réciprocité et le droit à la subsistance, « la réciprocité sert de formule morale centrale pour régler les conduites interpersonnelles. Le droit à la subsistance définit les besoins minimaux que chaque membre de la communauté doit pouvoir satisfaire dans un contexte de réciprocité ».

change quand il devient *ifalv*⁵. Il cesse de prendre part aux travaux féminins et rejoint pour la première fois un groupe de travail d'adultes mâles (*ikpari*⁶). Il s'agit d'un changement capital, car ces groupes de travail de quatre à six personnes sont le pont d'étai du système agricole kabre [...] » (Piot, 2008: 111). Et pourtant, paradoxe, en demandant au *Tiyou*, le guérisseur du village, ce qu'il faisait comme travail, il m'avait répondu : « rien ! ». Sa réponse me fut confirmée également par bien d'autres membres de la communauté. Or, d'après ces derniers et eu égard aux données d'observation que j'ai enregistrées, il est tout de même régulièrement consulté, il satisfait les demandes et est souvent « remercié » pour son travail. C'est le cas par exemple de la prestation dont a bénéficié Kpanti.

3. Un travail marginalisé, mais non marginal : la consultation de Kpanti.

Ce jour de juin 2009, Kpanti n'était pas à la réunion mensuelle du groupement. Comme à l'accoutumée en cas d'absence, je m'enquis de son état de santé. Sa première épouse, Tchilalo, qui était présente à la rencontre a répondu qu'il avait voyagé et qu'il était allé à Kukudè, le village d'origine. Elle n'en dit pas plus, alors je lui ai quand même demandé s'il n'y avait rien de grave au village (décès d'un membre par exemple). Mais elle a répondu « Aï ! alafia », en d'autres termes, il n'y aurait pas de quoi s'inquiéter. Je me rends compte évidemment qu'il s'agit là d'une réponse de circonstance. On est en groupe et elle n'a pas envie probablement d'étaler les motifs du voyage de son mari en public. Après la réunion, je me suis rendu chez Kpanti. Hasard de calendrier, la femme de son frère « avait à boire ».

L'une des activités importantes de Bokokopé est la préparation et la vente du *silim*⁷, la boisson alcoolisée à base de mil. Lorsqu'on dit qu'une femme du village « a à boire », cela signifie que c'est son jour de vente de boisson. Toutes les vendeuses de boisson ont des jours fixes dans la semaine, de sorte qu'il est rare de trouver plusieurs points de vente un même jour, sauf les jours de marché où les vendeuses vont tenter leur chance sur la place du marché. Il y avait déjà trois clients assis sous le manguier, à l'entrée de la maison. Salutations d'usage des clients. Mais avant de m'installer, il fallait que j'aie prendre des nouvelles de la maisonnée. J'ai salué le vieux (le père de Kpanti qui vit avec lui), les enfants et leurs copains venus jouer ensemble. Tchilalo était déjà rentrée, je l'ai de nouveau saluée, même si on s'était vu précédemment à la réunion. On a échangé quelques plaisanteries, j'ai demandé après Mana, sa co-épouse, que je ne voyais pas dans la maison, et elle me répondit qu'elle et son dernier fils Esso avaient effectué le voyage avec leur mari.

⁵ Lire « ifalou ».

⁶ Lire « ikpari ».

⁷ Lire « silim ».

J'ai eu l'occasion de connaître Esso alors qu'il n'avait que treize mois. Il présentait cette particularité d'être né avec une malformation des doigts et des oreilles. La main gauche, le pouce, l'index et le majeur étaient restés collés les uns aux autres, donnant l'impression d'une fusion complète des doigts allant jusqu'aux ongles. Cliniquement il s'agit d'une malformation congénitale appelée *syndactylie* qui survient dans un cas sur 3000 naissances environ, et qui peut être corrigée à partir d'un suivi approprié (Giroud, 1955). Au niveau des oreilles, le pavillon de l'oreille droite est presque inexistant. Celui de l'oreille gauche est plutôt replié sur lui-même. Dans le premier cas il s'agit d'une forme *d'anothie* et dans le second de *microtie* qui surviennent chez un nouveau-né sur 5.000 cas environ. Je savais que cette situation préoccupait beaucoup Kpanti et que cela avait été au centre de nombre de nos conversations. À chaque fois, j'avais tenté de lui expliquer que cela pouvait arriver, que oui, les causes précises étaient difficiles à énumérer, qu'on savait tout de même que les malformations survenaient souvent lors de l'embryogenèse, etc. Il me dit qu'il comprenait, mais qu'il n'arrivait toujours pas à comprendre pourquoi c'était arrivé à son fils à lui. Et je dus admettre que je restais impuissant devant cette question, lui conseillant simplement d'aller voir les médecins. C'est ce qu'il fit et son fils fut même mis sur une liste d'attente pour une intervention chirurgicale. Mais Kpanti me confiait toujours son besoin intense de comprendre pourquoi cela lui était arrivé à lui. Je tentai donc une question indiscrette à Tchilallo qui me confia qu'en effet, ils étaient allés « regarder la situation d'Esso ». Ensuite, nous avons encore échangé quelques civilités et je me suis installé sous la paillote où j'ai pris unealebasse de *silm* et discuté un moment avec les autres clients, en pensant à la consultation que pouvaient bien avoir Kpanti et son fils au village avec le devin.

En pays *kabyè*⁸ on pense que certaines personnes sont issues d'un noyau vital extraordinaire et dotées du pouvoir de voir l'invisible grâce à leurs deux yeux supplémentaires. Elles ont le *knav*⁹. Elles appartiennent à ce que l'ethnologue, sociologue et historien Dominique Camus appelle « le monde des « hommes du don » » (Camus, 1995: 17). La pratique rituelle liée à cette croyance définit l'itinéraire thérapeutique qu'empruntent généralement les migrants de Bokokopé. Kpanti a opté pour ce qu'on appelle *pazitou*¹⁰, à ne pas confondre avec *pozitou*¹¹. Le premier relève du *pronostic* tandis que le second est de l'ordre du *diagnostic*. On peut trouver cette distinction entre les types de consultations divinatoires chez les Bisa du Burkina Faso, que Sylvie Fainzand résume en ces termes : « l'institution divinatoire agit sur deux registres ; diagnostique et pronostique. Qu'elle décèle, déchiffre ou annonce le mal, elle soumet l'événement aux schèmes de la causalité pour prescrire les comportements adéquats » (Fainzang, 1986: 173).

Environ deux semaines après ma visite chez Kpanti, j'étais assis chez Boni, le secrétaire du chef du hameau. On discutait un peu au sujet de son travail

⁸ Il s'agit d'un groupe ethnique situé au nord du Togo, dans la Région de la Kara.

⁹ Lire « kinaou ».

¹⁰ Lire « pazitou ».

¹¹ Lire « pozzitou ».

de secrétaire, comment il le menait et ce qu'il en pensait. C'est alors que j'ai aperçu Kpanti, revenant du champ. Il nous a salués, et nous a parlé d'un cultivateur de coton qui aurait pulvérisé son champ de pesticide et que cela l'avait empêché un peu de travailler comme il l'aurait voulu, il sentait des picotements dans les narines, etc. Je lui ai demandé s'il avait effectué un bon voyage et j'ai indiqué que je passerais « prendre mon cadeau de voyage » après mon entretien avec Boni. Ce que je fis sans trop tarder d'ailleurs, tellement j'étais pressé d'avoir des informations sur la situation de son fils. Il raconta la rencontre avec les parents restés à Kukudè, les moments agréables qu'il avait passés avec ses proches. Mais ce qui m'intéressait surtout, c'était les nouvelles d'Esso. À ce sujet il me déclara avec une immense satisfaction que tout allait bien à présent : « je suis vraiment content, j'ai compris à présent ce qui s'est passé, on m'a demandé des cérémonies que j'ai pu effectuer, et j'attends avec beaucoup de confiance l'intervention des médecins ». Évidemment cette réponse était loin d'assouvir ma curiosité : « que t'ont-ils révélé à propos d'Esso, si ce n'est pas indiscret de ma part ? », lui demandé-je.

Kpanti reprit son souffle avant de me répondre : « arrivé au village, j'ai présenté Esso à mes oncles et j'ai expliqué les démarches que j'avais entreprises auprès des médecins. Ils m'ont proposé de consulter le chef spirituel, ce que j'attendais d'ailleurs. Et crois-moi, nous sommes allés le voir, et après trois jours de « travail », il nous a convoqués pour nous exposer les résultats de son contact avec les esprits. Il nous raconta alors qu'Esso incarnait un de ses ancêtres, comme tous les enfants. Mais que dans son cas, son ancêtre avait connu un accident au cours d'une partie de chasse. Il avait été pris au piège dans un feu de brousse. Gravement atteint, il avait été ramené au village, puis soigné. D'après lui, c'était un type bien et c'est d'ailleurs pour cela qu'il avait pu « revenir ». Il en voulait pour preuve supplémentaire de sa bonté, le fait qu'Esso présentât moins de séquelles que ce qu'il aurait vu de l'ancêtre. Il nous affirma qu'Esso était bien protégé et qu'il serait aussi quelqu'un de bien. Il nous a alors prescrit des sacrifices à faire pour que ce handicap ne pèse pas sur le petit et si possible qu'il en guérisse. Pour tout te dire, je suis soulagé. Depuis que nous sommes rentrés, je le trouve changé lui aussi. On va prier pour que les opérations de chirurgie se passent bien pour lui ».

Moi aussi j'étais content pour lui. Enfin, il avait trouvé une réponse aux questions qui l'assaillaient et auxquelles je n'avais pas su apporter de réplique adéquate. Et pourtant, je ne pus pas non plus m'empêcher d'être surpris. Je me suis demandé s'il avait cru vraiment au récit du chef spirituel ou si c'est parce que celui-ci avait su trouver les mots justes pour calmer ses inquiétudes. Mais en même temps pour que les mots du chef spirituel aient cette force thérapeutique, il fallait que Kpanti ait une croyance véritable en la réincarnation ou au retour des ancêtres tel que conçu par la mythologie et les rites *kabyè*. À propos de la rationalité humaine, Mary Douglas a noté que « la rationalité humaine a ses limites. Il est désormais courant de considérer l'organisation institutionnelle comme un moyen de suppléer aux limites de la rationalité » (Douglas, 2004: 82).

Ce qui est sûr, c'est que ce style de pensée *kabyè* a réussi à mettre de l'ordre dans le désordre où Kpanti vivait. Tous ceux que j'ai rencontrés plus tard et avec qui j'ai discuté de la démarche de Kpanti par rapport à son fils ont semblé partager son idée. Cela a été d'ailleurs l'occasion d'entendre d'autres récits liés à l'importance du recours à cette institution pour agir. Ce fut le cas, par exemple, lorsque le projet d'élevage de porcs connut quelques difficultés au démarrage. Je me souviens avoir noté : « Démarrage un peu difficile pour ce projet. Les truies installées n'ont pas bien supporté le déplacement. Quelques semaines après leur mise en enclos, elles ont présenté des signes de stress et de fatigue accentuée due à quelque infection cutanée. Il y en a une qui n'a d'ailleurs pas survécu. Même si les éleveurs nous ont confié qu'il s'agissait d'un problème lié au manque de cérémonie rituelle avant le lancement du projet, nous savions, avec l'aide d'un Dr vétérinaire, qu'il s'agissait beaucoup plus des conséquences du déplacement des truies gestantes : « des soins leur ont été administrés, les cérémonies aussi ont été exécutées et depuis lors, tout baigne Il y a même eu mise bas de cinq petits mignons porcelets »¹².

En relisant cette note, je me souviens l'avoir écrite un peu pour signifier que les migrants de Bokokopé se laissaient visiblement écraser par le poids des traditions et que ce projet pourrait contribuer à les « moderniser ». Mais aujourd'hui, je me rends compte qu'aussi bien les bénéficiaires du projet que les techniciens ne sont ni plus modernes, ni plus traditionnels les uns que les autres, seulement il ne s'agit que de styles de pensée différents en référence à des institutions différentes. Il est vrai que la tentation de la magie était grande, car, comme le notait Alain Caillé dans l'avant-propos de l'ouvrage de Mary Douglas, « quoi de plus présent dans nos têtes d'hommes modernes que l'opposition entre la grande société marchande, industrielle, rationnelle et scientifique, et la petite communauté soudée par le désintéressement ou l'obligation, les affects, la coutume, le mythe et l'irrationalité ? Entre hier et aujourd'hui, entre eux et nous » (Douglas, 2004: 11). Et pourtant, ajoute-t-il, « les hommes sont toujours aussi rationnels en pratique si l'on veut bien considérer que cette rationalité individuelle est d'abord une rationalité institutionnelle partagée. Nous ne pensons pas d'une manière essentiellement différente des hommes prémodernes non pas parce que ceux-ci seraient comme nous – des individus isolés [...] -, mais parce que, comme eux, nous sommes tributaires, pour penser et opérer des choix, des institutions qui, pour l'essentiel accomplissent le travail de penser et de choisir à notre place. Reste que leurs institutions et les nôtres diffèrent » (Douglas, 2004: 12) . Et j'ajouterais que même dans nos sociétés modernes, la pluralité des institutions a pour résultat que, même dans cette société-là, les individus ne pensent pas pareillement et n'opèrent pas les mêmes choix. Tout dépend de l'institution sur laquelle on s'appuie.

Tout est donc une question de croyance. Et comme le disait Mauss, « En général, cette croyance n'est que mécaniquement diffuse dans toute la

¹² Note de terrain, Bokokopé, août 2009.

société ; on la partage de naissance. En cela la croyance à la magie n'est pas très différente des croyances scientifiques, puisque chaque société sa science, également diffuse, et dont les principes ont été quelquefois transformés en dogmes religieux » (Mauss et Hubert, 1902). En ce sens qu'il n'y a « pas de sorcellerie sans un accord entre les personnes qui y participent sur deux points essentiels : la croyance que certaines personnes ont un pouvoir, la croyance à l'existence d'une force magique que manient ces personnes » (Camus, 1988: 65). Si la consultation des devins semble ne pas être un travail « normal », elle n'en est pas moins largement pratiquée et demandée par les togolais, aussi bien au niveau des villages comme le cas de Kpanti, qu'en ville et dans toutes les couches sociales, même au niveau des instances politiques (De Surgy, 1986, 1988; Dugast, 2007; Helmis, 2013; Sewane, 2013), car, « il est vrai que l'instance politique doit elle aussi se soumettre à la consultation divinatoire. La divination a ainsi partie liée avec le Pouvoir, non pas seulement parce qu'elle contribue à éliminer les sources de désordre dans les relations sociales [...], mais aussi parce qu'elle est susceptible d'orienter par ses diagnostics les conduites de ses détenteurs » (Fainzang, 1986: 172). Si cette activité semble marginale, c'est pour des raisons à la fois intrinsèques et extrinsèques.

Les premières tiennent du maintien volontaire du mystère. Il ne s'agirait pas d'un travail comme les autres car il est un « don » des forces invisibles que le praticien reçoit, soit à la naissance (par le noyau vital à quatre yeux), soit par révélation (la rencontre fortuite avec un génie), soit par transmission après avoir été initié rituellement (par un grand prêtre spirituel). Ce qui fait du *Tiyou* un être atypique, vivant en marge de la société. En conséquence, plus le praticien a un don inné et vit « caché », plus il est supposé digne de confiance.

Les raisons extrinsèques quant à elles sont liées à la modernité, à l'idée selon laquelle la « lumière » serait du ressort de la rationalité scientifique et que tout ce qui serait de l'ordre du magique ne serait que pur obscurantisme, reléguant ainsi l'art divinatoire au rang de non science et donc de pratique pré-moderne et primitive. En conséquence, même si le groupe social de référence dans lequel l'on se trouve partage la croyance aux forces magiques et à ceux qui les détiennent, nombreux sont ceux qui y croient sans vraiment y croire et qui ont parfois besoins de voir pour y croire. Ils ont souvent entendu parler des devins ou ont connu des proches qui ont "essayé", mais, tel l'âne de Buridan, ils sont tiraillés entre leur envie de croire en l'art divinatoire et leur penchant pour la culture moderne savante de la pensée dominante à laquelle ils essaient de se conformer pour éviter de se faire traiter de « kopétoh », c'est-à-dire « primitif », « fermier » ou encore « arriéré ». D'où les attitudes « cachottières » et presque hypocrites de ceux qui consultent ou qui en ont envie, comportement renforcé par la non reconnaissance officielle par les pouvoirs publics censés conduire le pays vers le développement et la modernité par la promotion de la rationalité scientifique et technique. La marginalité du travail de devin serait donc fabriquée et entretenue, d'autant plus que, comme je vais le montrer dans le paragraphe suivant, même dans certains pays dits modernes et à culture

scientifique devenue presque un habitus, l'art divinatoire a encore le vent en poupe : c'est le cas de la France par exemple.

4. La fabrique de la marginalité d'un travail : des mediums ou voyants en France, des professionnels de l'affect ?

La bataille des chiffres est ouverte au pays de Descartes et de Pascal. Malgré les prouesses de la recherche scientifique et de l'innovation technologique dans tous les domaines et le recule apparent des frontières de l'obscurantisme, du surnaturel et de l'anormal, les Français semblent attirés de plus en plus par la pratique des arts divinatoires. Déjà dans les années 1990, Dominique Camus, l'un des chercheurs qui s'intéressent à cette question, parlait de « magic-boom » qu'on pouvait constater depuis les années 1970. Il en voulait pour preuve les chiffres et les commentaires rapportés par les journaux tels que l'Événement du Jeudi, Le Monde ou encore Le Crapouillot, mais aussi des émissions de télévisions sur Antenne 2 (aujourd'hui France 2). Selon ces sources il y aurait plus de 30.000 praticiens de l'art divinatoire en France, composés de voyants, de sorciers, de marabouts, d'astrologues, numérologues, etc., qui se partageraient chaque année près de 10 millions de consultations pour un chiffre d'affaire total de 21 milliards de francs à l'époque. On aurait cru « la France ensorcelée » par le retour du paranormal (Camus, 1995: 9). Mais, qu'en est-il aujourd'hui ?

Près de vingt ans après, on peut dire que la guerre des chiffres est restée déclarée. La situation se trouve résumée dans un article publié par l'Institut National des Arts Divinatoires (INAD) en avril 2014 et qui porte le titre sans ambiguïté de « INSEE-VOYANCE : les mauvais chiffres » (Inad, 2014). L'INAD dénonce la contradiction flagrante qui existe entre ses chiffres et ceux produits par l'INSEE. Pendant que le premier estime le chiffre d'affaire annuel du monde de la voyance et des arts divinatoires à environ 3 milliards d'euros, le second publie officiellement (2008) le montant de 700 millions d'euros et qui depuis lors n'a d'ailleurs publié aucun autre chiffre à ce propos. Pour l'INAD, l'INSEE aurait manqué de rigueur dans ses enquêtes, puisqu'en réalité, cette profession regrouperait des dizaines de milliers de praticiens (100.000) qui seraient consultés de façon régulière par des millions de consommateurs. Il cite les chiffres de l'École Normale de la Magistrature (7 milliards d'euros en 1988), du Ministère de l'Économie et des Finances (3,2 milliards d'euros en mars 2000). En ligne de mire de l'INAD : l'État. Les biais inhérents à la collecte des chiffres par l'INSEE résulteraient de la non reconnaissance par l'État de la grande majorité des arts divinatoires, « seuls les astrologues et les spirites sont reconnus et affiliés sous la nomenclature NAF 96.09Z. Une section fourre-tout où l'on retrouve également les tatoueurs, les toiletteurs pour chiens ou encore les photomaton ». Cette nomenclature officielle ne reflèterait pas la réalité car la plupart des praticiens de l'art divinatoire, quand ils s'enregistrent (il y aurait un nombre important qui travaillerait dans l'ombre), le font dans les rubriques telles que : « gestion des biens et des affaires », « conseils et

services informatiques » et certaines fois sous des rubriques trompe-œil du genre « éleveuse de bétail ». Pour prouver l'importance, du moins numérique de la profession, l'INAD dit avoir fait un calcul simple : il lui a suffi de regarder le chiffre d'affaire de deux plateformes spécialisées dans la voyance à distance pour se rendre compte qu'il représentait plus de 36 millions d'euros. En multipliant ce chiffre par les centaines de plateformes, d'audiotel, etc. le résultat serait sans commentaire. Fort de cet argumentaire, l'INAD se demande pourquoi l'État continue de méconnaître cette activité et en appelle à « la responsabilité des pouvoirs publics de réagir afin que cette profession soit clairement reconnue, définie et réglementée, et ceci dans l'intérêt des clients-consommateurs et des professionnels honnêtes et rigoureux ». Cet appel a été matérialisé en janvier 2014 par un « Appel de l'INAD à François Hollande pour une réglementation claire des métiers de la voyance et des arts divinatoires » signé par son président Youcef Sissaoui (24presses.com, 2014).

Sans vouloir prendre part à cette bagarre des chiffres, on pourrait retenir au moins deux choses : premièrement, les arts divinatoires sont bien prégnants dans la société française, des gens y croient, il y a des clients-consommateurs et il y a des praticiens. Il s'agit d'une activité tarifée qui produit un chiffre d'affaire conséquent et contribue à la production de la richesse nationale. C'est un travail presque normal, au sens que lui donne l'économie, c'est-à-dire une activité rémunérée de l'homme ou « l'ensemble des activités intellectuelles et manuelles accomplies par l'homme pour produire des biens et des services économiques en contrepartie desquels il est rémunéré » (Echaudemaison, 2003: 500), vision somme toute dominante de la notion de travail. Édouard Nébias et Lisa Vignoli n'ont pas hésité à qualifier les arts divinatoires de « métiers d'avenir » et que consulter un voyant ne fait même « plus sourire tant il s'est banalisé » (Nébias et Vignoli, 2012). Le désir de chasser l'irrationnel depuis le XVII^e siècle semble n'avoir pas eu raison de la ténacité de l'occultisme. Comme le précise l'anthropologue Dominique Camus, « après plus de deux cents ans de chasse aux sorcières durant lesquels des dizaines de milliers de personnes furent brûlées, suite à l'ordonnance de juillet 1682, prise par Louis XIV, on considère les pratiques magiques et divinatoires comme des actes délictueux visant essentiellement à escroquer les âmes superstitieuses incapables de déterminer les causes naturelles des choses. La limite entre le normal et l'anormal, le naturel et le surnaturel est alors tracée officiellement » (Camus, 1995: 10). Des faits qui auparavant semblaient incompréhensibles et mystérieux sont considérés désormais comme des pathologies, notamment dans le domaine de la santé mentale. Les phénomènes « magiques » sont ainsi relégués dans la catégorie de « reste de mentalité archaïque », de « pensée sauvage ». De ce fait, tous « ceux qui portent crédit aux manifestations qui excèdent les « forces connues de la nature » sont, à l'égal de ces hommes retardés, à l'aube de la civilisation » (Camus, 1995: 10). On comprend alors mieux le deuxième point à retenir.

Deuxièmement donc, on pourrait en déduire le constat que l'État a du mal à reconnaître les arts divinatoires comme une catégorie socioprofessionnelle à

part entière. En effet, afin que la vérité scientifique ne triomphe, tout est mis en œuvre pour sensibiliser, éduquer et convaincre. Sont mis à contribution, l'école, la médecine, mais aussi l'Église. Ce serait donc cette lutte acharnée contre l'acceptation de tout phénomène paranormal par la communauté scientifique soutenue par l'État qui justifierait la réticence à la reconnaissance des praticiens des arts divinatoires.

Quels qu'en soient les cas, même si la tendance à la rationalité scientifique fabrique la marginalité des arts divinatoires, ceux-ci continuent de créer de l'emploi, de faire des riches, mais aussi des pauvres, de soulager des peines mais aussi de maintenir des gens dans la dépendance.

5. Conclusion : un travail caché qui *cash* et déconstruit.

En introduction à son livre sur la divination, Raymond Bloch écrit : « Certaines notions, certaines pratiques se retrouvent, sous des formes différentes, parfois apparentées, chez les divers peuples à toutes les époques. Depuis que la psychologie de l'homme sort de l'inconnu, les efforts conjugués de multiples disciplines cherchent à éclairer et à résoudre certains problèmes lancinants qui se sont toujours posés à l'homme et se posent encore. La divination fait partie de ce type de problème [...] » (Bloch, 1991: 9). En effet, la pratique de l'art divinatoire fait de cette activité un travail qui déconstruit nos catégories de pensée en ce XXI^e siècle. Le sentiment général dominant est la victoire de la rationalité scientifique sur l'occultisme. On le voit bien à travers le progrès réalisés dans toutes les disciplines, en l'occurrence celles regroupées sous l'appellation « psy » : la psychologie (souffrance mentale ; profiling ; groupe et effets de groupe ; stéréotypes, conformisme, soumission à l'autorité ; le cerveau et ses régions ; etc.), la psychiatrie (neurologie ; transmission synaptique ; processus électrochimiques du cerveau ; endocrinologie ; etc.), la psychothérapie (analyse de pathologies ; développement, fonctionnement et processus psychiques ; mise au point de traitements ; etc.), la psychanalyse (la conscience, l'inconscient, le subconscient ; refoulement, défoulement ; hypnose ; etc.). Contrairement à la voyance et autres arts divinatoires, le titre de « psy » se mérite après validation de centaines d'heures de théories et pratiques dans un cadre universitaire bien règlementé. Il faut de même reconnaître qu'il y en a qui sont plus reconnus que d'autres par l'État : les psychanalystes ne sont pas reconnus officiellement et les psychothérapeutes ne l'ont été qu'en 2010 (LePsychologue.org, 2012). Les prix de consultations varient selon les cas, mais il est compris entre 30 et 100 euros (ComprendreChoisir.com, 2014). On pourrait donc se demander pourquoi malgré ces dispositifs scientifiques et règlementaires disponibles, la pratique de l'art divinatoire, non seulement résiste, mais gagne de plus en plus de terrain. Ces praticiens seraient-ils les « psy du pauvre » ? Pas forcément, puisque, d'après les praticiens, on y rencontre toutes les couches sociales, des plus démunis aux plus nantis, même si les premiers sont plus représentés que les seconds, les femmes plus que les hommes (Dufoulon, 1997; Nébias et Vignoli, 2012). La raison fondamentale se trouverait plutôt dans la prise

en compte de certaines questions qui échappent à la rationalité scientifique, telle que la soif de connaître le futur au niveau individuel : relation amoureuse, carrière, etc.

Pour les défenseurs de la profession, que ce soit au Togo ou en France, il ne s'agirait pas vraiment d'une activité qui soit faite pour gagner de l'argent. Il s'agirait plutôt de venir en aide à des personnes en souffrance pour qui le praticien de l'art divinatoire serait le dernier recours. Dominique Camus relève cette position en ces termes : « S'il est un fait acquis pour tout le monde, c'est que le cours de la vie est soumis à certains aléas qui en perturbent le bon déroulement : aléas de santé, aléas affectifs et aléas dans la vie matérielle. Il s'agit pour l'homme de réagir aux différents incidents qu'il ne peut manquer de rencontrer. En cas de maladie, nous consultons le médecin. Quand notre voiture est en panne, nous allons chez le garagiste. Si une vache est malade, le paysan fait appel au vétérinaire. Autant d'attitudes communément partagées. Mais le caractère pénible de la vie quotidienne, semée d'embûches plus ou moins familières, peut brusquement augmenter pour atteindre le niveau de l'intolérable, de l'insoutenable. Ceci a lieu lorsque tous les éléments – aléas d'une situation normale – échappent à l'homme et aux hommes auxquels il fait appel ordinairement pour l'aider. Dès lors la situation relève de domaine de l'anormal » (Camus, 1988: 77). Cet ultime recours peut s'entendre de deux manières : dans un premier cas, le consultant (qui croit aux forces magiques sans y croire) est à court d'argent, soit parce qu'il n'en gagne pas suffisamment, soit parce qu'il en a trop dépensé à travers la thérapie « scientifique » alors il choisit le devin. Dans un deuxième cas, il s'agit plutôt d'un choix assumé d'itinéraire thérapeutique, indépendamment des moyens financiers, simplement parce qu'il y croit. Quant aux praticiens, la norme serait de ne pas fixer de tarif car il s'agit d'un « don » de guérison dont ils sont bénéficiaires et à ce titre il doit être gratuit. Le *Tiyou* disait à ce propos : « c'est comme si tu me demandais combien j'ai payé pour avoir ce don. Eh bien rien ! donc je ne dois moi non plus rien demander en retour. Par contre, si après satisfaction, le consultant me fait un cadeau, je ne le refuserais pas, d'autant plus qu'on ne refuse pas un cadeau d'ailleurs, n'est-ce pas ? ». *Mutatis mutandis*, c'est un peu ce que rapportait Serge Dufoulon pour ce qui concerne les voyants en France en citant une de ses enquêtées, Yvonne, qui disait : « on ne doit pas faire payer pour guérir » (Dufoulon, 1997). Avant lui, on pourrait aussi citer Pierre Sansot, qui, restituant les dires d'un voyant, écrit : « Il a reçu un don qui le dépasse et qui se doit de rester dans le monde de la gratuité » (Sansot, 1992: 40). Et c'est justement là le paradoxe, car, le fait de ne pas fixer de prix et de s'en remettre à la satisfaction du consultant et à sa conscience, ouvre la porte à toute échelle de rémunération. Comme le confesse le *Tiyou* : « il est vrai qu'en terme de présents, c'est assez varié. Il y en a qui m'offrent des poules, des pintades, des chèvres, des moutons..., d'autres me donnent de l'argent, il y en a qui ne reviennent plus.... mais je connais un confrère à qui une dame a offert une voiture pour en faire un taxi »¹³. On retrouve ces formes de prestations en France aussi, mais au fin

¹³ Il faut compter au minimum 2.300 euros pour acheter une voiture au Togo.

fond de certaines campagnes comme le montre Dominique Camus dans « L'univers des guérisseurs » (Camus, 2010). En ville, elle est plutôt tarifée et coûte en moyenne 60 euros, en sachant qu' « une star comme Maud Kristen encaisse 340 € pour une séance d'une heure quinze » (Nébias et Vignoli, 2012), et que la pratique courante reste la voyance sur Audiotel, facturée en moyenne 3,40 euros la minute, à peu près « le prix d'un médecin et d'un avocat » (Nébias et Vignoli, 2012). Il s'agit donc d'une activité très lucrative. Il n'est d'ailleurs pas rare que certains consultants y laissent des plumes, au propre (d'autant plus qu'au Togo les « remerciements » aux devins se font souvent en volailles) comme au figuré, notamment ceux pour qui les séances sont devenues une addiction, débouchant parfois sur des procès. Et il est très facile d'en devenir dépendant pour la simple raison que « La magie a une telle autorité, qu'en principe l'expérience contraire n'ébranle pas la croyance. Elle est, en réalité, soustraite à tout contrôle. Même les faits défavorables tournent en sa faveur, car on pense toujours qu'ils sont l'effet d'une contre-magie, de fautes rituelles, et en général de ce que les conditions nécessaires des pratiques n'ont pas été réalisées » (Mauss et Hubert, 1902). À ce risque d'addiction s'ajoute également les dérives (impostures, arnaques, usurpations d'identités, etc.) que s'emploie à dénoncer l'INAD. Que ce soit au Togo ou en France, le travail de devin reste une activité « cachée », mais qui brasse énormément de cash et autres moyens de paiement en nature ; qui fait des heureux satisfaits et aussi des malheureux ; et surtout qui bouscule nos catégories de pensée d'hommes modernes que nous prétendons être, au point d'être tenté de s'écrier comme Bruno Latour : « nous n'avons jamais été modernes » (Latour, 1994).

6. Bibliographie

- 24presses.com, (2014). Communiqué de presse : Appel de l'INAD à François Hollande, [En ligne]. Disponible sur : http://www.24presse.com/societe_appel_de_l_inad_a_francois_hollande_pour_un_e_reglementation_claire_des_metiers_de_la_voyance_et_des_arts_divinatoires-search-9912564-9-Societe.html [Consulté le 20/04/2014].
- Bloch, R. (1991). *La divination : essai sur l'avenir et son imaginaire*. Paris, Fayard.
- Camus, D. (1988). *Pouvoirs sorciers.: Enquête sur les pratiques actuelles de sorcellerie*. Paris, Imago.
- Camus, D. (1995). *Voyage au pays du magique: enquête sur les voyants, guérisseurs, sorciers*. Paris, Flammarion.
- Camus, D. (2010). *L'univers des guérisseurs. Penseurs de secrets et conjureurs*. Rennes, Ouest-France.
- Cissé, A., (2013). Fête des travailleurs au Togo: Un fiasco de plus « Le Bruit du Silence, [En ligne]. Disponible sur: <http://aphtal.mondoblog.org> [Consulté le 22/02/2014].
- ComprendreChoisir.com, (2014). Prix consultation psychologue, *ComprendreChoisir.com* [En ligne]. Disponible sur: <http://psychotherapie.comprendrechoisir.com/comprendre/prix-consultation-psychologue> [Consulté le 15/05/2014].
- De Surgy, A. (1986). *La divination par les huit cordelettes chez les Mwaba-Gurma (Nord Togo): L'initiation du devin et la pratique divinatoire* (Vol. 2). Paris, Editions L'Harmattan.
- De Surgy, A. (1988). *Le système religieux des Evhé* (Vol. 12). Paris, L'Harmattan.

- Donald, (2012). Fête du 1er mai 2012 au Togo: LA TRADITION RESPECTEE, *Pour la Patrie l'Union en ligne* [En ligne]. Disponible sur: <http://pa-lunion.com> [Consulté le 22/02/2014].
- Douglas, M. (2004). *Comment pensent les institutions: suivi de La connaissance de soi et Il n'y a pas de don gratuit*. Paris, La découverte.
- Dufoulon, S. (1997). Le prix de la voyance. *Revue du MAUSS*, 2(10).
- Dugast, S. (2007). Les rites d'initiation des devins bassar du Nord-Togo. Dans C. Jacob (s/d), *Lieux de savoir : tome 1. Espaces et communautés*. Paris, Albin Michel.
- Echaudemaison, C. D. (Ed.). (2003). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Paris, Nathan/VUEF.
- Fainzang, S. (1986). "L'intérieur des choses". *Maladie, divination et reproduction sociale chez les Bisa du Burkina*. Paris, L'Harmattan.
- FranceSoir, (2010). Enquête - La voyance, un marché d'avenir !, *France Soir.fr* [En ligne]. Disponible sur: <http://www.francesoir.fr/actualite/societe/enquete> [Consulté le 02/09/2010].
- Giroud, A. (1955). *Les malformations congénitales et leurs causes* (Vol. 44). Paris, Biol. med.
- Helmis, A. (2013). L'invisible au tribunal: les «esprits» et le crime de sang devant une cour d'assises (Togo). *Les Justices de l'Invisible*, 91.
- Inad, (2014). INSEE - VOYANCE : Les mauvais chiffres, [En ligne]. Disponible sur: <http://inad.info/blog/presse-ecrite/527-insee-voyance-les-mauvais-chiffres/37/527-insee-voyance-les-mauvais-chiffres.html> [Consulté le 05/05/2014].
- Koffi, K. (1999). Réjouissances privées et cérémonies officielles. Une histoire sociopolitique de la fête à Lomé. In O. Goerg (Ed.), *Fêtes urbaines en Afrique. Espaces, identités et pouvoirs* (pp. 281-324). Paris, Karthala.
- Kuczynski, L. (2002). *Les marabouts africains à Paris*. Paris, CNRS.
- Larivière, C. (1975). *Le 1er [ie premier] mai: fête internationale des travailleurs*, Éditions A. Saint-Martin.
- Latour, B. (1994). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris, La découverte.
- LePsychologue.org, (2012). Le psychologue, [En ligne]. Disponible sur: <http://www.lepsychologue.org/psychologie/psychologue.php> [Consulté le 05/05/2014].
- Mauss, M., et Hubert, H. (1902). Esquisse d'une théorie générale de la magie. *Sociologie et anthropologie*, 1903, 18-20.
- Nébias, É., et Vignoli, L., (2012). Voyantes, astrologues... nos sorcières bien-aimées, *marianne.net* [En ligne]. Disponible sur: http://www.marianne.net/Voyantes-astrologues-nos-sorcières-bien-aimées_a221423.html?print=1 [Consulté le 28/03/2013].
- Nougier, L.-R. (1962). Origine du travail. In L.-H. Parias (Ed.), *Histoire générale du travail* (Vol. 1). Paris, Nouvelle Librairie de France.
- Piot, C. (2008). *Isolément global: la modernité du village au Togo*, KARTHALA Editions.
- Rfi, (2013). Togo: manifestations du 1er-Mai sous le signe du deuil national, *RFI* [En ligne]. Disponible sur: <http://www.rfi.fr/afrique/2> [Consulté le 22/02/2014].
- Sansot, P. (1992). *Les gens de peu*. Paris, Presses Universitaires de France-PUF.
- Scott, J. (2013). Ethique de la subsistance. In D. Fassin et S. Lézé (Eds.), *La question morale. Une anthologie critique*. Paris, PUF.
- Sewane, D. (2013). Le voyant, le devin et le maître du savoir chez les Batammariba (Togo, Bénin). *Les Justices de l'Invisible*, 145.
- Souza, K., (2013). République Togolaise - Fête des travailleurs et fête du travail, [En ligne]. Disponible sur: <http://www.republicoftogo.com> [Consulté le 22/02/2014].